

LA VILLE DE BULLE  
FÊTE LES 30 ANS  
DE LA CONVENTION  
DE L'ONU  
RELATIVE AUX  
DROITS DE L'ENFANT

# L'ÉCHO DES DROITS DE L'ENFANT

27 SEPTEMBRE 2019



## Table des matières

Présentation générale du projet .....	3
Phase 1 : en classe.....	3
Phase 2 : au centre-ville de Bulle .....	3
Objectifs .....	4
Descriptif des postes du rallye des droits de l'enfant et inscriptions .....	5
Bloc d'activités 1.....	5
Bloc d'activités 2.....	6
Bloc d'activités 3.....	7
Déroulement général .....	8
Plan de situation et sécurité.....	8

## Présentation générale du projet

Le projet « L'écho des droits de l'enfant » veut célébrer le trentième anniversaire de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant en impliquant les enfants et les acteurs communaux qui travaillent au quotidien auprès des enfants et des jeunes: l'école, la bibliothèque, la police, l'animation socioculturelle, les travail social hors-murs, la déléguée à l'intégration et le coordinateur du sport. Il s'adresse prioritairement aux classes de 6H du cercle scolaire Bulle-Morlon.

Le Service de la jeunesse et tous les acteurs mobilisés seraient très heureux de pouvoir faire ce projet avec vous !

Le projet se déroule en deux phases :

### Phase 1 : en classe

La phase préparatoire en classe consiste en une introduction générale aux droits de l'enfant.

- a. Il s'agira d'abord de créer une carte postale « Ma cours d'école ». Les enfants dessineront leur cours d'école idéale et décriront au dos de la carte ce qu'ils aimeraient y vivre. La ville est actuellement en train de réfléchir à la réfection des cours d'école et veut consulter les enfants à ce sujet. Cette activité permet de prendre en compte le droit des enfants à s'exprimer à propos des sujets qui les concernent. Le dessin, qui prendra la forme d'une carte postale, sera apporté lors de l'événement et placé dans une urne prévue pour recevoir les avis des enfants.
- a. Il s'agira également de préparer une chanson traitant des droits de l'enfant. Cette chanson sera interprétée en même temps par l'ensemble des classes participantes sur la Place du marché (cf. phase 2).

Les documents nécessaires à la réalisation de ces deux activités **vous seront transmis** avant les vacances d'été.

### Phase 2 : au centre-ville de Bulle

La deuxième phase du projet se déroule le 27 septembre. Un événement au centre-ville de Bulle proposera des ateliers ludiques et éducatifs autour des droits de l'enfant. Différents postes (cf. descriptif ci-dessous) seront animés par les acteurs cités ci-dessus. A chaque poste correspond un droit de l'enfant. Chaque classe inscrite participe à 3 ou 4 postes au minimum.

Un des postes fait retentir la voix des enfants au centre-ville de Bulle, d'où le titre du projet.

Toutes les classes inscrites se réunissent en fin de matinée sur la place du marché pour permettre aux enfants de mettre leur dessin dans une urne géante et d'interpréter, tous ensemble, la chanson apprise à l'école sur la place du marché. Cette partie se veut festive !

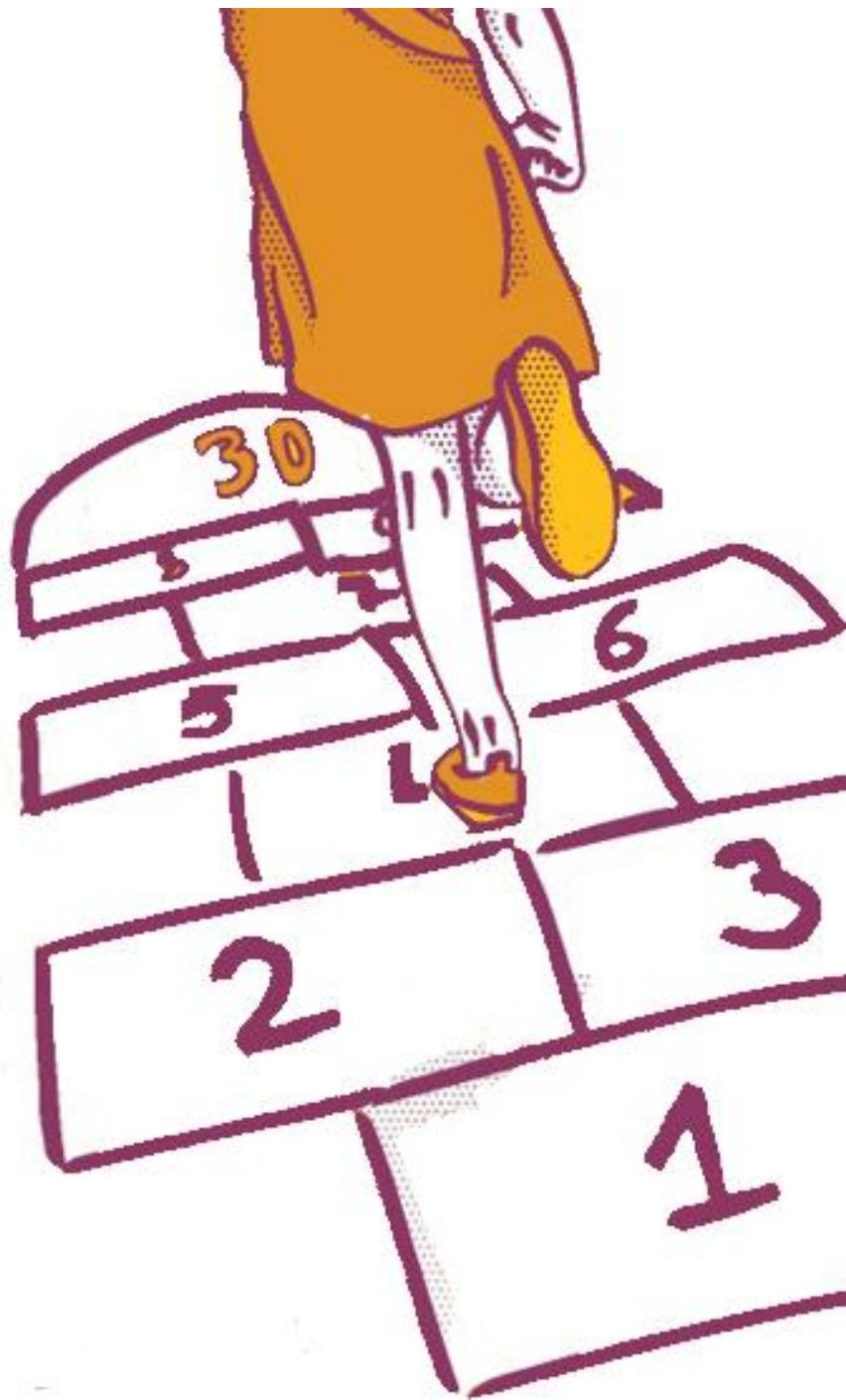
## Objectifs

Le projet a pour but de sensibiliser les enfants à leurs propres droits et de promouvoir le vivre ensemble et l'exercice de la démocratie. Il poursuit ainsi des objectifs en droite ligne avec le Plan d'étude romand.

Il veut également sensibiliser les adultes aux droits de l'enfant, c'est pourquoi il aura lieu, dans sa deuxième phase, le 27 septembre, au centre-ville. La communication autour de ce projet est prévue via des communiqués de presse, les réseaux sociaux et le site internet de la ville de Bulle ainsi que par les canaux d'information du Service de la jeunesse et du Musée gruérien.

« L'écho des droits de l'enfant » veut mettre en lumière le fait que les droits de l'enfant doivent être la préoccupation de toutes les politiques publiques.

Enfin, il permet aux enfants de faire entendre leurs besoins quant aux espaces de vie que leur met à disposition la ville de Bulle.



## Descriptif des postes du rallye des droits de l'enfant et inscriptions

Pour vous inscrire au projet, il faut revenir au courriel auquel a été attaché ce document.

Les classes **participent à un des trois blocs d'activités proposés** ci-dessous.

### Bloc d'activités 1

- Poste 1A : « Info ou Intox ? » ou le droit à information adaptée

*Comment vérifier l'information qui circule sur internet ? Durant l'activité organisée par l'équipe de la bibliothèque, les enfants seront confrontés à de vraies et de fausses nouvelles véhiculées via différents supports (vidéo, textes, ...). Sauront-ils les différencier ?*

**Lieu** : Bibliothèque du Musée gruérien

**Animation** : Equipe du Musée

- Poste 1B : « T'es qui toi ? » ou le droit à la protection de l'identité

*Pendant cette activité, les enfants sont amenés à prendre conscience de leur identité officielle (celle que l'on retrouve sur une carte d'identité) et de leur identité personnelle (composée des éléments qu'ils considèrent eux-mêmes comme faisant partie de leur identité). Fabrication de cartes d'identité par duo, discussion et jeu de positionnement.*

**Lieu** : Service de la jeunesse, 1<sup>er</sup> étage

**Animation** : Equipe du SJB

- Poste commun : « Tous ensemble pour les droits de l'enfant »

*Le poste commun permet aux enfants de mettre leur dessin préparé en classe dans une urne symbolisant la participation et d'interpréter, tous ensemble, la chanson apprise à l'école. Cette partie se veut festive !*

**Lieu** : Place du Marché de Bulle

**Animation** : Equipe du SJB et musicien

## Bloc d'activités 2

- Poste 2A : « L'écho des droits de l'enfant » ou le droit de s'exprimer et d'être entendu

*Les enfants s'expriment sur la place du marché à propos de leurs droits. Qu'est-ce que veut dire avoir des droits ? Ont-ils l'impression de pouvoir en faire usage ? Des haut-parleurs sont placés dans la ville et retransmettent les discussions en direct.*

**Lieu** : Sous le kiosque à musique de la Place du marché

**Animation** : L'équipe du SJB avec de jeunes collégien-ne-s

- Poste 2B : « Halte – Stop ! » ou le droit d'être protégé de la violence et de l'exploitation

*Les Chargés de prévention de la Brigade des mineurs proposent un jeu de rôle pour sensibiliser les enfants au fait que toute violence est punissable par la loi. Cette activité encourage également le courage civique dans des situations violentes.*

**Lieu** : Place du Marché, côté parking

**Animation** : Brigade des mineurs du canton de Fribourg

- Poste 2C : « Play it fair ! » ou les droits de l'enfant dans le sport

*La Charte des droits de l'enfant dans le sport (CDES) a été développée il y a plus de 20 ans. À travers divers jeux de poursuite, de lancer, de groupes en mouvement, les enfants découvrent leurs droits dans le domaine du sport : droit de perdre, de dire non, de ne pas être un champion, d'être traité avec respect...*

**Lieu** : Douves du château

**Animation** : Coordinateur des sports de la Ville de Bulle

- Poste commun : « Tous ensemble pour les droits de l'enfant »

*Le poste commun permet aux enfants de mettre leur dessin préparé en classe dans une urne symbolisant la participation et d'interpréter, tous ensemble, la chanson apprise à l'école. Cette partie se veut festive !*

**Lieu** : Place du Marché de Bulle

**Animation** : Équipe du SJB

## Bloc d'activités 3

- Poste 3A : « Bien comme t'es ! » ou le droit des enfants de jouir du meilleur état de santé possible

*Cette activité propose de s'attarder sur notre santé corporelle et mentale. Des exercices de yoga et la confection d'un repas équilibré virtuel seront proposés. Ainsi, les enfants pourront prendre conscience de leur corps et de la quantité de nourriture par personne dans le monde.*

**Lieu :** Douves du Château

**Animation :** L'infirmière scolaire et l'équipe du SJB

- Poste 3B : « Carambole » ou le droit des enfants aux loisirs

*Selon les époques ou selon les endroits du monde, le divertissement prend de multiples formes et évolue continuellement. Aujourd'hui, les loisirs occupent une place centrale au sein de notre société. À travers la présentation de quelques jeux et de leur histoire, le rapport des enfants aux loisirs sera questionné : Les loisirs, droit ou obligation dictée par une batterie de normes sociales ?*

**Lieu :** Service de la jeunesse, 2<sup>ème</sup> étage

**Animation :** L'équipe du SJB

- Poste 3C : « Tous égaux ! » ou le droit à la non-discrimination

*Les enfants ont le droit à la non-discrimination. En contrepartie, ils ont la responsabilité de traiter les autres de façon juste, quels que soient leur sexe, leur nationalité, leur orientation sexuelle, leur religion ou leur milieu social. A l'aide de masques blancs, les enfants feront d'abord l'expérience d'une situation d'uniformité. Une fois les masques décorés par les enfants, ceux-ci seront confrontés à la diversité.*

**Lieu :** Place du marché, côté château

**Animation :** Déléguée à l'intégration de la Ville de Bulle

- Poste commun : « Tous ensemble pour les droits de l'enfant »

*Le poste commun permet aux enfants de mettre leur dessin préparé en classe dans une urne symbolisant la participation et d'interpréter, tous ensemble, la chanson apprise à l'école. Cette partie se veut festive !*

**Lieu :** Place du marché de Bulle

**Animation :** Equipe du SJB

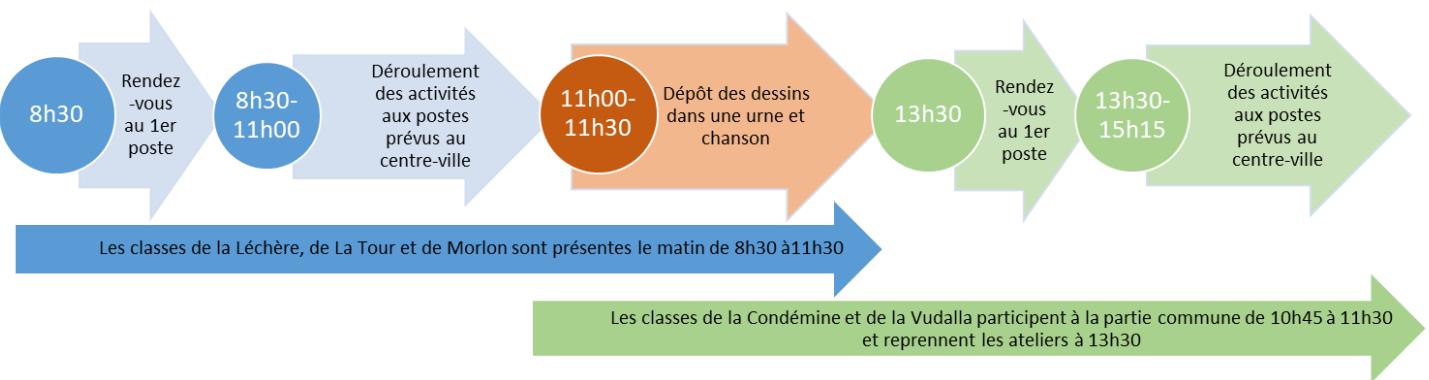
## Déroulement général

Concernant la phase 1, les enseignant-e-s sont responsables de mener les activités prévues en classe. Des consignes et des documents vous seront transmis avant les vacances d'été.

Concernant la phase 2 :

- Les classes de la Léchère, de la Tour-de-Trême et de Morlon, participent le matin de 8h30 à 11h30. Elles ont rendez-vous sur le lieu de leur premier poste.
  - Les classes de la Condémine et de la Vudalla participent à la partie commune de 10h45 à 11h30 et reprennent les ateliers à 13h30.

Le planning exact, les lieux de rendez-vous et les heures de passages vous seront communiqués début septembre.



## Plan de situation et sécurité



Emplacement des postes =   
Endroits pour traverser la route = 

Les enseignant-e-s sont responsables des trajets jusqu'aux activités et des trajets à pied entre les postes. Ils collaborent à la bonne marche des activités sur les postes.

Pour l'événement, la Rue de la Promenade sera fermée à la circulation motorisée. La police marquera une présence accrue dans le périmètre de l'événement. Une signalisation avertira les automobilistes de manifestation passant par la rue du Marché.